

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 1^{er} mai 2023 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Martin
M. Stéphane Beauregard
M. François Légaré
M. François Gastonguay
M. Éric Beauregard

Mme Caroline Choquette

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

63-05-2023

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Stéphane Martin
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal des séances du 3 avril 2023;
4. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
5. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement (logement dans un bâtiment accessoire et 2eme logement dans habitation principale);
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Calibration du débit-mètre;
8. Versement de la MRC d'Acton dans le cadre du Fonds carrières et sablières;
9. Programme d'aide à la voirie locale – Volet PPA CE;
10. CADIR - Extension de délai d'un mandat;
11. Ventes de garage sans permis;
12. CAUCA : Répartition incendie – Ajout d'un tarif;
13. Inscription au Congrès de l'ADMQ;
14. Renouvellement de l'assurance-collective;
15. École St-Jean-Baptiste - Demande d'assistance du Service de la voirie;
16. Prises de vues aériennes;
17. Liste des comptes;

18. Divers :
 - 18.1. Fin du lien d'emploi avec Alexandre Bibaud;
 - 18.2. Village de Roxton Falls – Entreposage temporaire des résidus de pavage;
 - 18.3. Formation sur la clientèle difficile offerte par l'APSAM;
19. Rapport des comités;
20. Correspondance;
21. Questions de l'assemblée;
22. Levée de l'assemblée.

64-05-2023

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 3 avril 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 3 avril 2023;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

Appuyé par M. Stéphane Martin

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

65-05-2023

4. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport pour les mois de février et mars 2023 de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

Appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport annuel de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

5. **Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement (logement dans un bâtiment accessoire et 2eme logement dans habitation principale)**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Stéphane Beauregard qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour titre : Règlement numéro ____-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton portant sur les unités d'habitation accessoires;

M. Stéphane Beauregard procède au dépôt du projet de règlement.

Qu'une assemblée publique de consultation portant sur ce règlement se tiendra le 5 juin 2023 à 19h15.

66-05-2023

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

67-05-2023

7. **Calibration du débit-mètre**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement exige maintenant que les débits-mètres soient vérifiés annuellement;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Martin

Appuyé par M. François Gastonguay

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Les compteurs Lecompte pour effectuer le travail de calibration du débit-mètre (vérification de précision) selon les tarifs fournis par la soumission 9856 datée du 4 avril 2023.

Adoptée

68-05-2023

10. **CADIR - Extension de délai d'un mandat**

CONSIDÉRANT QUE l'article 18 des règlements généraux de CADIR stipule qu'un administrateur ne peut siéger pour plus de 2 mandats sur le conseil d'administration sans obtenir au préalable l'autorisation des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE M. Luc Laroche a cumulé 2 mandats consécutifs et qu'aucune autre personne n'a démontré d'intérêt à occuper le siège numéro 4;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

Appuyé par M. Stéphane Martin

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Luc Laroche à siéger au conseil d'administration de CADIR pour un mandat supplémentaire de 4 ans.

Adoptée

69-05-2023

11. **Ventes de garage sans permis**

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire pour les citoyens d'obtenir un permis pour effectuer une vente de garage sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la municipalité autorise selon des dates précises des ventes de garage gratuites;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers que les ventes de garage sans permis soient autorisées selon les dates suivantes :

- Samedi 3 et dimanche 4 juin 2023 (remis au samedi 10 et dimanche 11 juin 2023 en cas de pluie)
- Samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 (remis au samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023 en cas de pluie)

Adoptée

70-05-2023

13. **Inscription au Congrès de l'ADMQ**

Il est proposé par M. Éric Beaugard
Appuyé par M. Stéphane Martin
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Caroline Choquette, directrice générale à s'inscrire au congrès de l'ADMQ qui se tiendra du 14 au 16 juin 2023 à Québec. Que les tous les frais encourus sont à la charge de la municipalité.

Adoptée

71-05-2023

14. **Renouvellement de l'assurance-collective**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition de renouvellement du programme d'assurance collective des employés municipaux qui débute le 1^{er} mai 2023;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de renouvellement du programme d'assurance collective en date du 1^{er} mai 2023.

Adoptée

72-05-2023

15. **École St-Jean-Baptiste - Demande d'assistance du Service de la voirie pour le Color Run**

CONSIDÉRANT QUE l'École St-Jean-Baptiste organise une course Color Run le 15 mai prochain et qu'ils ont besoin de l'assistance du service de la voirie pour assurer la sécurité des jeunes puisque le parcours est prévu en partie dans la rue;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

Appuyé par M. Éric Beaugard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Service de la voirie a porté assistance lors de la course Color Run le 15 mai prochain.

Adoptée

73-05-2023

17. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Martin appuyé par M. Stéphane Beurgard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 85 951.36 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

74-05-2023

18.1 **Fin du lien d'emploi avec Alexandre Bibaud**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la décision de mettre fin au lien d'emploi avec M. Alexandre Bibaud en date du 27 avril 2023.

Adoptée

75-05-2023

18.2 **Village de Roxton Falls – Entreposage temporaire des résidus de pavage**

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'été 2023 la Municipalité du Village de Roxton Falls par l'entremise d'un entrepreneur effectuera des travaux de réfection de la rue Ste-Marguerite et qu'ils ont besoin d'un site temporaire pour le dépôt de l'asphalte broyée qui sera par la suite récupérée pour la fondation de la nouvelle route;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des travaux n'est pas encore connu;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Municipalité du Village de Roxton Falls a déposé temporairement l'asphalte broyée provenant de leurs travaux sur la rue Ste-Marguerite aux condition suivantes :

- La Municipalité du Village de Roxton Falls est responsable de tout incident qui pourrait survenir et elle devra remettre le terrain dans l'état qu'il était préalablement;
- Tout le matériel devra être retiré au plus tard le 1^{er} octobre 2023;
- L'emplacement où le matériel sera déposé devra être établi avec l'inspecteur municipal.

Adoptée

20. **Correspondance**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

76-05-2023

22. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h 42.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

